

VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 01 avril 2026

<p>Nombre de Conseillers En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 0 Présents : 27 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 14</p>	<p>L'an deux mil vingt-six, le premier avril à dix-neuf heures</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de MARCHIENNES s'est réuni en salle du conseil sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire de la Commune, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins 5 jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 29/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 29/03/2026</p>	<p><u>ETAIENT PRESENTS :</u> Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Raymond WOLICKI, Régis NOTOT, Eric RENARD, Antoine HALLUIN, Fabrice HOURIEZ, Jean-Claude LEYNAERT, Eloi LEMAIRE, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Cathy NOTOT-GOS, Catherine KOPEC, Frédérique FERREIRA, Sylvie ROUSSELLE, Mélanie DELANNOIS, Sandrine SPARTY, Dominique LUPINO, Gwendoline GARCIA, Agathe MASTROMONACO, Pascale LECLEIRE, Christine MASSET</p> <p><u>ETAIENT ABSENTS :</u> 0</p> <p><u>ONT DONNÉ PROCURATION :</u> 0</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice</p> <p><u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u> Mme Agathe MASTROMONACO</p>

Délibération n° 2026/30/CM/ND

Objet : Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration de l'EHPAD « Emile DUBOIS »

Préambule

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Emile DUBOIS » de Marchiennes est administré par un conseil d'administration dont la composition est définie par ses statuts et par le Code de l'action sociale et des familles.

La commune, en tant que collectivité membre de la structure, doit désigner en son sein :

- un représentant titulaire,
- un représentant suppléant,

appelés à siéger au Conseil d'Administration.

Ces représentants participent aux décisions relatives au fonctionnement de l'établissement, à son budget, à la qualité des services rendus aux résidents et aux orientations stratégiques.

L'assemblée délibérante est sollicitée afin de se prononcer sur la désignation de ses représentants, dans le cadre du renouvellement du conseil municipal consécutif aux élections municipales

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil municipal de désigner les représentants de la commune au sein du conseil d'administration de l'EHPAD « Emile DUBOIS » ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : de désigner Mme KOPEC Catherine, en qualité de délégué titulaire, représentant la commune au Conseil d'Administration de l'EHPAD « Emile DUBOIS » ;

Article 2 : de désigner Mme FERREIRA Frédéric, en qualité de délégué suppléant représentant la commune au Conseil d'Administration de l'EHPAD « Emile DUBOIS » ;

Article 3 : de transmettre la présente délibération à l'EHPAD « Emile DUBOIS » de Marchiennes, à la Préfecture et aux services municipaux concernés.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal : Unanimité Majorité
Pour : 23 voix Contre : 4 voix (MMES LECLEIRE et MASSET - MM LEYNAERT et LEMAIRE)
Abstention : 0 voix

Certifié conforme,
Ainsi fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

La secrétaire de séance,
Conseillère municipale
Agathe MASTROMONACO



Le président de séance,
Le Maire,
Claude MERLY

